Vestiaires

Il s'agit d'armoires métalliques ou en plastique permettant au personnel de ranger ses effets personnels et son linge de travail. Veillez à choisir du matériel conforme aux normes Afnor 265-760, NF hygiène marqué CE.
Elles seront sur pieds, en métal laqué, peinture époxy ou tout inox, éventuellement démontables. Si possible, le dessus sera pentu pour éviter le dépôt d'objets et de poussière.
Un banc ou des chaises, un placard à linge propre et une corbeille à linge sale sont les bienvenus.

◘ Que dit la législation ?

Nous vous recommandons la consultation de l'article R4228-2 du code du travail et suivants. Ces armoires personnelles doivent être en nombre suffisant suivant le personnel prévu, avec une partie propre et une partie sale. Elles doivent fermer à clé.

◘ Où en trouver ?

- Acial : www.acial.com
- CIMM : www.cimm93.fr
- PHM Bureau : www.plastivestiaire.com
- Tournus Equipement : www.tournus.com